

# Bientôt de nouvelles consignes d'isolement COVID-19

Marie-Eve Cousineau - Il y a 9 h

La Santé publique émettra prochainement des recommandations concernant la période d'isolement lors d'une infection à la COVID-19. En entrevue avec *Le Devoir*, la directrice régionale de santé publique de Montréal, la D<sup>re</sup> Mylène Drouin, évoque l'« approche syndromique » qui s'applique à tous les virus respiratoires et qui pourrait réduire le délai de cinq jours à la maison.

L'« approche syndromique » fait l'objet de discussions au sein du ministère de la Santé et des Services sociaux et des directions de santé publique, selon la Dre Drouin. © Jacques Nadeau Le Devoir

L'Ontario a adopté une approche semblable en septembre. Les Ontariens atteints de la COVID-19 doivent s'isoler pendant 24 heures (ou 48 heures en cas de nausées, vomissements ou diarrhée) jusqu'à ce que leurs symptômes s'estompent et qu'ils n'aient plus de fièvre. Ils doivent également porter un masque dans les lieux publics pendant dix jours.

Au Québec, l'« approche syndromique » fait l'objet de discussions au sein du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et des directions de santé publique, selon la D<sup>re</sup> Drouin. « On est beaucoup dans une approche, on ne se le cachera pas, de responsabilisation face aux virus respiratoires et à la COVID-19 », dit-elle.

La directrice régionale de santé publique de Montréal souligne que les gens infectés par le SRAS-CoV-2 demeurent « contagieux 10 jours ». Elle précise que les cinq jours d'isolement actuel correspondent au « pic » de contagion.

L'approche syndromique vise à ce que les gens s'isolent pendant la phase aiguë de leur infection respiratoire. « Quand vous avez des symptômes très actifs (fièvre, etc.), vous restez évidemment à la maison, explique la

D<sup>re</sup> Drouin. Vous n'allez pas travailler. Après, vous reprenez des activités tout en portant le masque. Évidemment, n'allez pas au restaurant. » Il faut aussi éviter de voir des gens vulnérables.

Le télétravail doit être privilégié, selon la D<sup>re</sup> Drouin. Si cela est impossible, les travailleurs ne devraient pas côtoyer des collègues vulnérables.

« L'approche syndromique dit de ne pas exposer des gens à risque pendant vos dix jours [de contagion], précise la D<sup>re</sup> Drouin. C'est soit le double masque, ou c'est d'éviter ces contextes de travail. »

## Pas de masque obligatoire

La D<sup>re</sup> Drouin ne croit pas qu'il faille réinstaurer le port obligatoire du masque. La situation sanitaire ne le justifie pas, selon elle. « On a une augmentation de cas à Montréal, mais ce n'est pas une accélération exponentielle », estime-t-elle.

Elle encourage les Montréalais, surtout les plus vulnérables, à obtenir une dose de rappel du vaccin contre la COVID-19. Elle croit aussi qu'il faut miser sur des traitements antiviraux comme le Paxlovid et le Tamiflu pour éviter des hospitalisations.

Dans ses dernières prévisions datant de mercredi, l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) prévoit une stabilisation des nouvelles hospitalisations au cours des deux prochaines semaines au Québec. Leur nombre se stabiliserait à environ 145 par jour (intervalle de confiance entre 113 et 179).

Davantage de lits réguliers seraient toutefois occupés par des patients COVID. Selon l'INESSS, leur nombre atteindrait 2140 (intervalle de confiance entre 1 970 et 2 321). Aux soins intensifs, ce chiffre se situerait à environ 64 lits (intervalle de confiance entre 59 et 70).

Mercredi, le MSSS rapportait 2 085 hospitalisations, dont 651 en raison de la COVID-19, soit une augmentation de 24 par rapport à la veille.

## Pas de cas de variole simienne

Lors de l'entrevue avec *Le Devoir*, la D<sup>re</sup> Drouin s'est réjouie de la gestion de la variole simienne à Montréal. « Dans les deux dernières semaines, il n'y a pas eu de déclaration de nouveaux cas », dit-elle.

Au total, 402 infections ont été recensées dans la métropole depuis mai. Dix personnes ont été hospitalisées et personne n'est décédé, selon la D<sup>re</sup> Drouin. Le foyer d'infection est demeuré limité à la communauté des hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes, a-t-elle indiqué.

Selon la directrice régionale, près de 24 000 premières doses du vaccin contre la variole simienne ont été administrées jusqu'à présent, dont pratiquement 10 000 à des gens n'habitant pas à Montréal.

La vaccination pour une deuxième dose est disponible depuis le 6 octobre. Selon la D<sup>re</sup> Drouin, une quarantaine de personnes vaccinées ont contracté la maladie, malgré la première dose.